



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Saint-Hilaire-la-Gravelle

Autres communes : Morée

## R500

Appellation : Dolmen de Langault

## Monument(s)

Appellation : Dolmen de Langault

Protection : classement

Arrêté : classement le 04/10/1965

Étendue de la protection : Dolmen de Langault (cad. A DP 191) : classement par arrêté du 4 octobre 1965

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.